



L'ECLAIRAGE DU MARDI

par



Les méthodes agiles

Mardi 28 novembre 2017

Les méthodes agiles désignent un ensemble de méthodes de gestion de projet à l'origine propres au développement informatique. Au contraire des méthodes traditionnelles dites « linéaires », les méthodes agiles sont fondées sur un principe de **développement itératif** et sur une **approche empirique**, permettant de réadapter à tout moment les orientations prises en début de projet.

Les axiomes sous-tendant ces méthodes ont été synthétisés dans le Manifeste Agile paru en 2001 aux Etats-Unis. On parle désormais de « **culture agile** » pour désigner les modes d'organisation qui se conforment aux principes évoqués dans le Manifeste.

La méthode **SCRUM** est la méthode agile la plus répandue aujourd'hui ; la méthode **Extreme Programming** (« XP ») est également couramment utilisée.

Une gouvernance partagée

En vertu du principe d'**Holocratie**, les méthodes agiles privilégient une logique d'autonomie plutôt que de hiérarchie. On parle ainsi de « **gouvernance partagée** ».

Le travail est ainsi réparti parmi des équipes autonomes et solidaires les unes des autres : on mise avant tout sur l'intelligence collective plutôt que sur la performance individuelle.

Le fonctionnement itératif

Les projets agiles se fondent sur le principe de développement itératif, selon lequel un projet est divisé en plusieurs **cycles courts** ou « **itérations** ». Chacun de ces cycles correspondent à des objectifs à court terme. On considère qu'il devient inutile de planifier un projet dans ses moindres détails, puisque des imprévus surviendront forcément en cours de route.

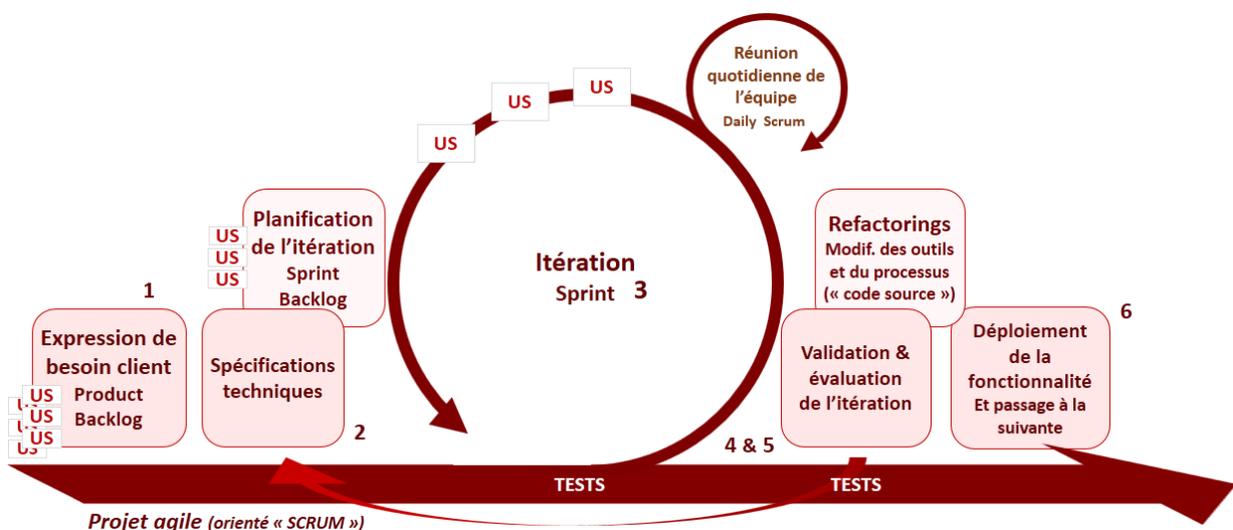
Le but pour l'équipe projet est donc de produire un livrable opérationnel rapidement, et de l'améliorer par la suite en collaboration avec le client.



Chaque itération est un « **mini-projet** » correspondant à une fonctionnalité (ou ensemble de fonctionnalités) du livrable qu'il est prévu de développer. Le développement, effectué par une équipe opérationnelle de taille volontairement réduite, est découpé en plusieurs « **User stories** » (« **US** »), ou « scénarios », qui correspondent chacune à un besoin le plus simple possible. Quatre étapes projet sur six constituent le cœur du cycle, et se répètent autant de fois que nécessaire (étapes 2 à 5).

Trois autres réalités opérationnelles sont caractéristiques des méthodes agiles :

- **Développement incrémental**, c'est-à-dire par étape (on avance peu à peu : le nombre de fonctionnalités augmente à chaque livraison) ;
- **Timeboxing** : la date de fin de projet fixée à l'avance, la variable d'ajustement étant les fonctionnalités du livrable à produire, en hiérarchisant les priorités ;
- **Importance des tests**, à chaque itération.



Avantages du fonctionnement agile

On retiendra au moins trois avantages des méthodes agiles :

- **La collaboration** est renforcée entre le « client » et l'équipe projet ;
- **Les résultats** surviennent rapidement : un livrable opérationnel est livré fréquemment ;
- **Un haut degré d'exigence** est maintenu : Le danger de s'écarter de l'expression de besoin est faible et des tests sont effectués en permanence.

Une nécessité à l'ère actuelle

Les sociétés d'assurance et les mutuelles traversent une période marquée, comme pour toutes les entreprises, par des évolutions technologiques relatives au **traitement des données** et par la **primauté de la relation Client** (personnalisation, omnicanal, etc.). De plus, l'actualité de ces entreprises est marquée par **une densité de textes règlementaires** (DDA, ANI, SII, Loi Hamon, etc.) à appliquer à leurs organisations et intégrer à dans leurs activités.

En synthèse, l'ensemble de ces facteurs encourage les entreprises du secteur des assurances à adopter, ou tout du moins à essayer, les méthodes agiles dans le cadre de leurs projets.

Rendez-vous prochainement pour un nouvel éclairage

